



Déclaration CFDT, SNB, UNSA

Les Organisations Syndicales Représentatives CFDT, SNB, UNSA s'associent à l'avis défavorable du CCE sur le projet d'indépendance porté par les dirigeants de Crédit Mutuel Arkéa. Elles regrettent unanimement les différentes interférences qui ont marqué, non seulement cette consultation, mais, également de façon plus large, la vie des salariés depuis plusieurs mois.

Les attaques répétées du collectif de salariés, dénigrant le travail des instances représentatives du personnel, avec les moyens que la direction leur a largement octroyés, ont participé à une dégradation sensible du dialogue social. Elles ont renforcé le clivage entre salariés. Pourtant, ces derniers ne feront malheureusement que subir l'issue de ce dossier, quelle qu'elle soit.

Malgré nos multiples demandes auprès de la Direction de condamner et démentir les propos du collectif anonyme, nous constatons à ce jour que celles-ci sont restées vaines.

L'outil twitter est largement utilisé et, nous le pensons, de manière outrancière et univoque par la communication de l'entreprise pour appuyer son projet d'indépendance. Bon nombre de salariés sont lassés et considèrent cette communication comme violemment intrusive. Nous avons demandé à maintes reprises que ce fil twitter soit supprimé de l'ensemble des postes de travail. En vain également !

De façon plus globale, les élus du personnel ont relevé de nombreuses incertitudes sur les aspects juridiques, économiques et sociaux, ces derniers étant fondamentaux. Les projections sont avancées par la direction telles des vérités absolues, mais – à date - aucune validation des pouvoirs publics n'est intervenue et nous relevons une extrême prudence des superviseurs. De plus, les relations avec la CNCM sont au point mort alors qu'il s'agit d'un prérequis constant des autorités.

Ces incertitudes placent les salariés en situation difficile et ceci qu'ils soient convaincus, attentifs ou opposants au projet d'indépendance. Celles-ci doivent être levées pour permettre aux collègues de se projeter en toute sérénité dans l'avenir !

Si au final, ce seront les administrateurs, puis les sociétaires eux-mêmes, qui décideront du sort de l'entreprise et de ses salariés, encore faut-il qu'ils bénéficient d'un dossier complet et étayé ainsi que l'ont demandé les autorités de supervision et qu'ils en prennent toute la mesure. Leur choix conditionnera en effet notre avenir à tous. Il ne peut donc pas reposer sur un dossier qui jetterait un voile pudique sur les difficultés réelles de ce projet d'indépendance avec notamment la perte de la marque et du statut mutualiste.

L'intersyndicale CFDT, SNB, UNSA demande à la direction de faire parvenir à tous les administrateurs des caisses locales la présente déclaration ainsi que les avis complets des instances, comme prévu dans le cadre de cette consultation, sans chercher à assurer la promotion d'une voix unique comme cela a toujours été le cas jusqu'à présent.